



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

"Occupation du domaine public" NOEL AU MARCHE

Rappel : dans le cadre de l'application de l'article L.2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques, La Baule-Escoublac s'engage à valoriser l'occupation du domaine public en permettant un égal traitement entre les opérateurs économiques intéressés.

Objet de la consultation :

La présente consultation est relative à l'occupation du domaine public situé sous l'auvent de la halle du marché central.

L'exploitation de cet espace est réservée exclusivement à une activité commerciale dédiée à la vente de produits manufacturés artisanaux de Noël, en lien direct avec la manifestation, hors produits alimentaires, vente de sapins et de compositions florales.

Nom de l'organisme donneur d'ordre :

Commune de LA BAULE-ESCOUBLAC

Lieux et période d'occupation :

Lieu d'implantation : Auvent Halle Alimentaire Marché central

Durée de l'occupation : Du 20 novembre 2026 au 27 décembre 2026, les vendredis et samedis de 7H15 à 14H00 et les dimanches de 7H15 14H30.

Horaires : Les horaires de vente sont les suivants : de 8H30 à 12H30 les vendredis et samedis et de 8H30 à 13H30 les dimanches. Les horaires d'installation sont les suivants :

- Déchargement et départ des camions : de 7H15 à 8H00.
- Fin d'installation : 8H30.
- Remballage : à 12H30 les vendredis et samedis et à 13H30 les dimanches.
- Départ du marché : à 14H00 les vendredis et samedis et à 14H30 les dimanches.

Redevance :

Montant de la redevance voté en Conseil municipal et relatif aux espaces dédiés pour l'année 2026 :

- Surface 4 ml : redevance 12,50 € TTC/forfait journée + Forfait fluide : 1,50 € TTC/jour

Dépôt de candidature :

Dossier de candidature à télécharger sur le site de la Ville de LA BAULE-ESCOUBLAC et à renvoyer à l'adresse suivante : commerce@mairie-labaule.fr

Critères de sélection des candidatures :

La proposition des candidats sera évaluée à la mesure des critères suivants :

- Le descriptif détaillé des produits proposés par le candidat ainsi que leur processus de fabrication,
- La pertinence des produits au regard de la population à laquelle les produits s'adressent,
- La cohérence de l'intégration de la proposition sous l'auvent de la halle du marché central.

Renseignements techniques et administratifs :

Mairie de LA BAULE-ESCOUBLAC - Direction Commerce, attractivité et évènementiel

BP 172 - 7 avenue Olivier Guichard

44504 LA BAULE-ESCOUBLAC

Tél. 02 51 75 75 24

E-mail : commerce@mairie-labaule.fr

Date et heure limites de réception des offres : 17/10/2026 - 12 h.

Adresse à laquelle les offres doivent être envoyées ou déposées :

Mairie de La Baule-Escoublac

Direction Commerce, attractivité et évènementiel

BP 172 - 7 avenue Olivier Guichard

44504 LA BAULE-ESCOUBLAC

commerce@mairie-labaule.fr

Date d'affichage du présent avis à la publication : 28/09/2026

Affichage du présent avis : site internet de la collectivité

Pour le Maire,
l'Adjointe au Maire en charge du
commerce et de l'artisanat,

Aurora LERAT